

lettres-patentes du mois de novembre 1698 : il avait , avant la révolution , environ 250 livres de rente. Celui de la Madeleine , hameau de la commune de Monestier , sur le côté oriental du Lautaret , fut doté de quelques terres dans ses environs , dont le revenu actuel est d'environ 800 fr. Cette faible somme est abandonnée au fermier qui doit réparer les bâtiments et secourir les passants. Cet hospice fut emporté , en 1740 , par une coulée de neige , et son utilité détermina M. de Sauvigny , intendant de la province , à le faire reconstruire aux frais du roi. Il dépendait autrefois du diocèse d'Embrun , et était soumis à certaines redevances envers l'archevêque , qui prenait le titre de trixamérier impérial. « Aussi a-t-il exigé semblablement , en l'année 1358 , au 26 d'octobre , ceux qui lui étaient deus par le commendeur ou recteur de l'hospital de Sainte-Magdeleine de l'Autaret ou de *Altareto* , dans son diocèse , près de Briançon. L'action fust à genoux et à mains jointes , portant deux livres de cire aux serments d'obéissance et de fidélité. » (Manuscrit de M. Fournier).

L'hospice du Lautaret , situé au sommet du col , appartient à la commune du Villar d'Arenes ; il n'a que quelques prairies de revenu presque nul en argent. C'est celui qui est le plus connu et peut-être aussi le plus utile. Le fermier ou cabaretier qui l'habite est obligé de passer souvent six mois de l'année dans les neiges.

La maison hospitalière de Loche sur la Romanche ne fut dotée aussi que du très-petit terrain qui l'environne. Elle est située auprès de Riftors , à l'extrémité du territoire de la commune de la Grave. Les bâtiments en ruines étaient , il y a quelques années , loués à un cabaretier.

Dans la session de 1844 , le conseil général du département des Hautes-Alpes , considérant que les hospices du Lautaret et de Loches rendent autant de services que celui du mont